

## Porcherie d'Heuringhem : les opposants attendent l'avis du CODERST

PUBLIÉ LE 26/04/2012 À 05H41

L'association d'opposants à l'installation d'une porcherie à Heuringhem a listé les « failles » du dossier qui prouvent, selon elle, que « l'implantation de ce projet est déraisonnable ». Son rapport a été envoyé aux membres du CODERST qui devraient étudier le projet aujourd'hui. PAR MARIE JANSANA



Le CODERST (conseil de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) doit se réunir aujourd'hui à Arras. À l'ordre du jour, entre autres, le projet de porcherie industrielle à Heuringhem (nos précédentes éditions). Ses membres devraient se prononcer sur l'implantation d'un élevage de 4 500 porcs. Un pas supplémentaire, avant la décision rendue par le préfet.

Mardi, l'Association intervillage pour un environnement sain (AIVES) a présenté à la presse le document qu'elle a envoyé aux membres de l'organisme.

Cinquante pages avec articles, photos et plans pour appuyer les arguments que les opposants soulignent depuis l'enquête publique, en décembre.

Depuis sa création, issue de la fusion des collectifs d'Ecques et Heuringhem opposés au projet, l'association a épluché le dossier présenté par l'EARL Bridault-Chevalier. Elle a relevé les points qui sont, selon elle, à même d'annuler le projet. « Tel qu'il est, il ne peut pas être accepté », affirme le président, Jean-Michel Jedraszak, médecin.

« La population et les municipalités concernées par l'implantation y sont largement défavorables », met en avant l'association, qui revendique plus de trois cents membres.

Premier axe de son travail, les risques sanitaires. À ce propos, « le dossier (de l'EARL) est incomplet voire erroné ». Les inquiétudes d'AIVES sont détaillées par Patrick D'Hoine, membre

d'AIVES et médecin : risques toxicologiques, viraux, de bactéries résistantes aux antibiotiques. « La DREAL émet des réserves sur la qualité de l'étude sanitaire », souligne-t-il. « Copier-collers, calculs erronés prouvent le peu de sérieux de l'étude », soutient le président.

Terrain en pente à 7 % et non aménagés en amont, parcelle de particulier, proximité de cours d'eau, terres situées en « périmètres de protection rapprochée »... L'association liste les îlots qui, selon elle, doivent être exclus du plan d'épandage. Une amputation synonyme selon eux de l'annulation du projet. « Dans le Nord - Pas-de-Calais, il y a des zones où on peut épandre sans être à la porte des maisons », fait valoir le président.

L'impact sur la population - bruit, stress - fait également partie de leurs arguments. Ils s'appuient aussi sur les réserves énoncées par le commissaire enquêteur. Lesquelles « si elles ne sont pas levées rendent caduc le dossier ».

Au-delà, le président dénonce « l'enquête publique qui s'est déroulée entre Noël et le jour de l'An, en catimini ; la réunion du CODERST pendant les vacances et entre les deux tours de la présidentielle. Nous ne sommes pas paranoïaques, mais cela interpelle. » Autre grief : « le CODERST a vingt dossiers à l'ordre du jour, à étudier en trois heures ».

Si l'organisme rendait un avis favorable au projet, l'association a annoncé son intention de rencontrer le préfet. Elle ne redoute pas non plus de dénoncer la demande de permis de construire. Mais « le bon sens l'emportera », veut croire Patrick D'Hoine. •

*La Voix Du Nord*

Source : <http://www.lavoixdunord.fr/region/porcherie-d-heuringhem-les-opposants-attendent-l-avis-du-jna37b0n419623>